



FORCE OUVRIERE
<http://fo.latecoere.free.fr>

*L'efficacité
Réformiste*

LATECOERE
TOULOUSE – GIMONT
CORNEBARRIEU

A Toulouse, le 14 Décembre 2010

IL EST TEMPS D'AUGMENTER LES SALAIRES

FO revendique 40 € d'Augmentation Générale

Le Vendredi 26 novembre 2010, Organisations syndicales et Direction se sont réunies pour la deuxième fois au titre des négociations de la politique salariale 2011.

NOUVELLE PROPOSITION DE LA DIRECTION :

Pour les non cadres :

Augmentations Générales : 1,2 % au 01/04/2011

Augmentations Individuelles : 0,6 % au 01/04/2011
0,6 % au 01/10/2011

Pour les cadres :

Augmentations Individuelles : 2,4 % au 01/04/2011

PROPOSITION FO

La ligne Directrice **qui sera défendue** par vos délégués lors de la réunion **du 14 Décembre** est :

Personnel Non Cadre :

- Augmentation Générale remplacée par le versement d'une somme fixe **de 40€** au **1^{er} Janvier 2011**.
- Augmentations individuelles **en 2 campagnes**
 - ❖ 0,6% au **1^{er} mars 2011**
 - ❖ 0,6% au **1^{er} septembre 2011**
 - ❖ Une prise en compte hors budget des mesures liées au développement de carrière (passage cadre, formation diplômante,....)

Personnel Ingénieur et Cadre :

- Augmentation individuelle de **2,5% au 1^{er} mars 2011**

Considération FO

Personnel Non Cadre

Avec sa demande de versement sur la base d'une somme fixe de **40€**, la proposition de **FO assure** à l'ensemble du personnel non cadre **un vrai rattrapage**

Notre demande a pour but **de revaloriser** les plus petits salaires **en assurant** à tous une Augmentation Générale **conséquente**. La date d'effet si elle est acceptée **1^{er} Janvier 2011** minimisera **l'impact de la perte du pouvoir d'achat** due aux NAO 2010 nulles.

Concernant les Augmentations Individuelles, **FO demandera** l'application d'un montant mini.

Les dates d'effet des Augmentations Individuelles proposées permettent de toucher un plus grand nombre de salariés, **tout en respectant la feuille** de route de la Direction Générale **(2,5%)**.

Personnel Ingénieur et Cadre

Pour ce personnel, **FO demandera** l'application **d'un montant mini** garantissant une véritable évolution de salaire.

Pour FO, ces distributions ne doivent pas être un simple rattrapage du coût de la vie. C'est à ce titre que nous demandons que les Augmentations Individuelles prennent effet au plus tard au **1^{er} mars 2011**.

Clause de rendez-vous

FO a été entendu et a **obtenu** de la part de la Direction la garantie de l'ouverture d'un deuxième volet de négociation **dès finalisation** de la Politique Salariale Airbus 2011. Les mesures associées seront négociées hors du budget de 2,5% comme demandé par vos délégués (les mesures à finaliser concerneront des paramètres tels que les points d'ancienneté, salaire mini...)

De manière générale, **FO estime** que la Direction doit se donner les moyens de **satisfaire les attentes de l'ensemble du Personnel**, Cadres et Non Cadres, **énumérées dans les revendications FO**.

L'ensemble du Personnel cadre et non cadre doit **se retrouver dans l'application** salariale 2011, **FO continuera** à œuvrer dans ce sens.

**L'objectif pour FO reste et restera
l'alignement sur l'accord AIRBUS**